

Journal d' Afghanistan

N° 508 du 01 au 30.06.2012

Par C.De Broeder & M.Lemaire

a) Le "Journal d'Iran" est visible sur les blogs :

<http://journaldeguerre.blogs.dhnet.be/>

<http://journauxdeguerre.blogs.lalibre.be/>

b) sur le site de Eva Resis : no-war.over-blog.com

c) sur le site de Robert Bibeau : <http://www.robertbibeau.ca/palestine.html>

d) Et sur le site Palestine Solidarité : http://www.palestine-solidarite.org/Journaux_afghans.htm

NB : Si vous voulez-me contacter ou obtenir le Journal par mail une seule adresse : fa032881@skynet.be

Sommaire.

Tiré à part :

[Soldats US en Afghanistan : un suicide par jour!](#)

Nicolas Gros-Verheyde : Afghanistan après 2014 : les Européens passent à la caisse
1 Etats-Unis

Extension des guerres ?

[Les navires de guerre US déployés près des eaux territoriales pakistanaises](#)

[Les Etats-Unis prêts à acheter des munitions à la Russie](#)

c) Sur le terrain

Le pantalon rouge et la tenue dernier cri de l'armée étasunienne.

Occupation de l'Afghanistan

RussiaToday Des meurtres injustifiés : l'ONU demande aux Etats-Unis de justifier les attaques de drones.
France

Selon le rossignol de l'Etat-Major, l'armée française serait incapable d'évacuer en 7 mois (!!)

4 Lutte pour la libération du territoire & la victoire de la résistance Afghane

5 Médias et Manipulation de l'opinion / Vidéos

5-1 Guillaume de Rouville ; Crimes médiatiques ou les conséquences meurtrières de la désinformation.

6-1 Guantanamo : Les Brèves

Procès jeudi de deux ex-détenus de la prison de Guantanamo

6-2 Procès de Guantanamo : Bush et Obama appelés à témoigner

6-3 Gilles Devers : Les US bafouent le droit à un juge.

6-4 [LodeVanoost : Première condamnation pour Guantanamo par l'Organisation des États américains.](#)

8 Dossiers

8-1 [Les soldats Français tués à Nijrab étaient des hommes du renseignement.](#)

8-2 [RezaPirbhai : Le coût humain de la guerre contre le "terrorisme" - Quelques chiffres.](#)

9 Analyse - Géopolitique et stratégie – Réflexion

9-1 Paul Craig Roberts : [Le cas des terroristes manquants.](#)

Tiré à part :

Soldats US en Afghanistan : un suicide par jour!

15/06/2012

Le nombre de suicides chez les soldats américains dépasse le nombre de morts sur le terrain, selon les chiffres officiels, publiés par le département américain à la défense.

Le Taux de suicide parmi les soldats, en 2012, ont, largement, dépassé les prévisions, selon le dernier rapport officiel de Pentagone, ont révélé les médias américains. Au premier trimestre 154 soldats américains se sont suicidés, selon ce rapport, c'est-à-dire en moyen un suicide par jour. Le taux de suicide chez les militaires américain a augmenté de 18% par rapport à la période de l'année précédente, a révélé le Pentagone.

Irib

Le suicide des soldats US en hausse? Pourquoi?

Ross Caputi, analyste des questions politiques croit avoir la réponse : les soldats Us choisissent de se donner la mort puisqu'ils sont amenés à participer dans des guerres qui vont à l'encontre de toute règle morale.

"si les soldats avaient vraiment participé dans des oeuvres caritatives, si comme le disent les autorités ils avaient construit des écoles des hopitaux, ils ne se seraient jamais autant sentis coupables, ils ne se seraient jamais donnés la mort". "le meurtre de civils génère de terribles tensions nerveuses et les jeunes soldats sont rongés par le sentiment culpabilité et c'est pour se sauver de cet enfer qu'ils se tuent".

Irib

L'Afghanistan au cœur des bourses !!

Nicolas Gros-Verheyde : Afghanistan après 2014 : les Européens passent à la caisse (BRUXELLES2, synthèse) Barack Obama, le président américain, a fait passer la sébile, à Chicago, parmi ses partenaires pour soutenir l'effort de sécurité en Afghanistan après 2014. Le budget évalué pour mettre en place les forces de sécurité afghanes (228.000 hommes) se monte en effet à 4,1 milliards \$... par an ! Et si on enlève la part assumée par l'Afghanistan (500 millions \$) et celle des Etats-Unis (2,3 milliards \$), il reste environ 1,3 milliards \$ à financer. Les Américains ont donc fait tourné leurs tableurs, et établi pour chacun le montant de la douloureuse. Ainsi ils demandent une contribution de 200 millions \$ aux grands contributeurs (France, Allemagne ou Royaume-Uni)... un peu moins aux autres (20 millions par exemple pour les Polonais).

Presqu'un milliard de \$ fourni par les Européens

Le résultat de cette quête n'est pour l'instant pas à la hauteur des espérances. Si différents pays ont déjà annoncé une contribution, on est encore loin du compte. Cependant si on totalise les premiers montants annoncés, on arrive déjà à plus d'un demi-milliard \$ promis par les pays de l'Union européenne. Ce sans tenir compte de certaines contributions à venir de la France, de l'Espagne et la Pologne et des autres contributions (civiles) destinés au développement de l'Afghanistan et de celle de l'Union européenne. Une fois toutes les contributions réunies, on devrait atteindre le Milliard de \$. Voici une première synthèse réalisé à partir des premières annonces pour les pays de l'UE comme de l'OTAN ou d'autres partenaires.

Attention ! Les chiffres précis masquent un certain flou, pour ne pas dire un flou certain. D'une part, s'agit-il d'argent frais, nouveau, ou juste du recyclage, ou déplacement de lignes budgétaires ? Est-il aussi tenu compte des contributions en nature (normalement non) ? D'autre part, l'attribution de ces sommes est parfois destiné uniquement aux forces de sécurité (Danemark...), parfois non (Belgique). NB : ces sommes sont parfois annoncées en monnaie nationale, parfois en \$. La simple variation des taux de change pourra ainsi faire varier de façon importante l'engagement financier dans les années suivantes. Ce qui, normalement, doit être retenu est la part versée en monnaie nationale, qui est celle utilisée pour l'engagement budgétaire, et non l'équivalent dollar (*). Pour des besoins de comparaison, tout a été converti en \$ (au taux moyen choisi arbitrairement de 0,80 \$ pour un euro, au taux du jour pour les autres monnaies).

Montants annoncés (par ordre d'importance)

En bleu, les pays de l'Union européennes, en vert les autres membres de l'OTAN

Allemagne = 187 millions \$ (150 millions €) pour les forces de sécurité. L'Allemagne a conclu un accord d'assistance avec l'Afghanistan, accord signé entre Angela Merkel et Karzai à Berlin, avant la tenue du sommet de l'Otan de Chicago.

Italie = 150 millions \$ (120 millions €) par an sur 3 ans.

Royaume-Uni : 110 millions \$ (70 millions £ sterling).

France = montant à préciser (les Américains ont demandé 200 millions \$)

Canada : 108 millions \$ (110 millions \$ canadiens), sur 3 ans à partir de 2015, pour les forces de sécurité afghanes.

Pays-Bas = 37 millions \$ (30 millions €), sur 3 ans à partir de 2015, pour les forces de sécurité afghanes.

Norvège : 25 millions \$ (140 millions NOK couronnes norvégiennes) par an à partir de 2015, partagés à 40% pour l'armée et 60% pour la police

Espagne = à préciser (les Américains ont demandé 30 millions \$)

Pologne = à préciser (les Américains ont demandé 20 millions \$)

Danemark = 17 millions \$ (100 millions DKK couronnes danoises) par an pour les forces de sécurité. + environ 90 millions \$ (530 millions DKK) pour des objectifs civils

Belgique = 15 millions \$ (12 millions €), par an, sur 3 ans, destinés à la « reconstruction », donc pas automatiquement aux forces de sécurité.

Autriche = 7,5 millions \$ (6 millions €) par an, sur 3 ans, de 2014 à 2016, à travers le Lofta (Law and Order Trust Fund for Afghanistan)

Finlande = 7,5 millions \$ (6 millions €), par an, principalement pour le financement de la police afghane (contre 2 millions d'euros actuellement)

Hongrie = 1,5 million \$ par an, sur 3 ans

République tchèque = 1 million \$ environ, à préciser

Slovaquie = 0,5 millions \$ (390.000 €) par an, pour les forces de sécurité.

A cela, il faut ajouter la contribution du budget communautaire européen : en 2011, 140 millions d'euros ont dû ainsi être consacrés à la Lofta (police, prisons...) et une partie de l'aide à la reconstruction (environ 35-40% des 200 millions d'euros annuels) est consacré à des projets d'Etat de droit. Mais l'UE refuse de s'engager pour l'après 2014 car cela correspond au nouveau cadre financier qui n'est pas encore adopté (ni même négocié !).

Autres pays

Australie : 100 millions \$ par an sur 3 ans (L'Australie a déjà contribué à hauteur de 200 millions \$ sur 5 ans sur la période 2009-2014). Accord signé avec l'Afghanistan lors du sommet de l'OTAN.

Nouvelle-Zélande : 2 millions \$ par an sur 3 ans, pour des projets « Etat de droit » à Bamyán (là où les Neo-Zélandais sont déjà déployés).

Pakistan : 5 millions \$ pour les forces afghanes + aide en équipement et entraînement (valeur de 15 millions \$).

Russie : a refusé de contribuer à hauteur de 10 millions \$ comme demandé par les Etats-Unis a précisé l'envoyé spécial russe pour l'Afghanistan, ZamirKabulov.

Nicolas Gros-Verheyde

1 Etats-Unis

Extension des guerres ?

a) [Les navires de guerre US déployés près des eaux territoriales pakistanaises](#)

Après l'échec des négociations avec le Pakistan censées permettre une reprise de l'acheminement des convois de l'OTAN vers l'Afghanistan, les Etats Unis sont en colère.

A preuve, ils viennent de déployer leur flotte de guerre, à proximité des eaux territoriales du Pakistan, pour, ainsi, intimider les autorités d'Islamabad. La flotte est déployée à 65 kilomètres du port de Gowdar. La flotte en question est composée de 4 navires, deux pétroliers et 10 bâtiments de guerre à haute capacité de manoeuvre.

[14/06/2012](#)

<http://french.irib.ir/info/international/item/194542-le-navire-de-guerre-us-d%C3%A9ploy%C3%A9s-pr%C3%A8s-des-eaux-territoriales-pakistanaises>

b) Dans les coulisses et au sénat

Les Etats-Unis prêts à acheter des munitions à la Russie

Cinq sociétés partenaires du gouvernement américain ont invité pour la première fois l'agence russe d'exportation d'armements Rosoboronexport à livrer des munitions russes pour le compte des forces internationales déployées en Afghanistan, a annoncé vendredi Rosoboronexport.

"Rosoboronexport a reçu des propositions de cinq principaux sous-traitants du gouvernement américain pour les munitions. Ils nous invitent à devenir un sous-traitant pour les munitions de fabrication russe", a indiqué l'agence.

L'Armée de terre américaine a lancé un appel d'offres pour l'achat d'armements spéciaux et de munitions pour la Force internationale d'assistance à la sécurité (ISAF) en Afghanistan en avril 2012.

Rosoboronexport s'est dit prête à livrer la plupart des biens requis aux cinq sociétés américaines qui souhaitent participer à l'appel d'offres - Alliant Techsystems Operations LLS, Chemring Ordnance and Military Products, General Dynamics Ordnance and Tactical Systems, Bulova Technologies Group Inc et Arma Global Corporation.

L'agence russe a informé les cinq sociétés des prix de ses produits et les a mis en garde contre l'utilisation d'armes et de munitions produites par des ex-pays socialistes sous des licences périmées, dont la qualité ne répond pas aux critères des concepteurs russes.

L'agence russe a également invité l'Armée de terre des Etats-Unis à prendre des mesures visant à empêcher la participation de produits contrefaits aux appels d'offres. Le ministère russe des Affaires étrangères avait antérieurement exprimé sa préoccupation face à la présence sur le marché américain d'armes d'infanterie et de munitions de conception russe produites illégalement par d'autres pays.

09/06/2012

<http://fr.rian.ru/world/20120608/194993259.html>

c) Sur le terrain

Le pantalon rouge et la tenue dernier cri de l'armée étasunienne.

Le pantalon rouge, les guêtres, la vareuse, les galons et la passementerie pour faire joli dans les puanteurs épouvantées des sentiers de la gloire ont été rejoints par les tenues léopards caméléons des commandos hallucinés et héliportés de la jungle du 37^{ème} parallèle vietnamien. Ce surplus militaire appartient à la rubrique souvenir couleur sépia des guerres maintenant antiques du début et du milieu du vingtième siècle.

Le fantassin nouveau a l'allure d'un alunisseur. (0)

Son squelette endogène se double d'un exosquelette, harnachement qui répartit les charges de son poids et de celui de son sac sur des rotules externes à suspension hydraulique. Il gambade d'un pas léger, certes de façon un peu saccadée, sur les reliefs des montagnes afghanes, son heaume est devenu un casque bourré d'électronique et le viseur de son arme sans cesse ajusté par guidage satellitaire.

Les ordres lui sont soufflés à son oreillette depuis un centre de contrôle où des observateurs repèrent sa position depuis le Nevada, la Virginie ou le Texas.

Isolé dans son armure, il n'entend ni le pachto ni le dari de ceux qu'il est venu combattre, encore moins leurs cinquante variantes vernaculaires qu'il aurait fallu pratiquer pour ne pas tomber dans l'embuscade mortelle tendue par quelques villageois venus à pied ou à dos de mulet avec leurs vieilles arquebuses, un peu de poudre et quelques mèches.

Le nouveau GI doublé de son appareillage coûteux n'a pas encore n'a pas encore été débarqué depuis le futur avion si furtif, le fameux F35, il peine à quitter le monde de l'esquisse pour rentrer dans celui du réel, que le voilà déjà basculé dans le registre de la bizarrerie du vétuste et de la nostalgie.

La guerre menée par les US(a) actuellement contre le Pakistan, le Yémen et la Somalie s'effectue par drones interposés. Elle a rendu l'organisme bionique du GI simple support pour les ressources technologiques développées par le CMI superfétatoire.

Le rapport semestriel remis au Congrès étasunien faisant état des opérations militaires US menées à l'étranger confirme officiellement l'existence d'actions directes menées contre des terroristes au Yémen et en Somalie. Les frappes de missiles depuis des Predator (4) n'ont rien de secret puisqu'elles assassinent plusieurs dizaines de civils chaque semaine sous prétexte de combattre des membres d'Al

Qaida dans la péninsule arabique ou dans la province du Pakistan voisine de l'Afghanistan, pays pourtant allié. De prétendues listes d'hommes à abattre sont dressées, puis soumises à signature par Obama lui-même.(5)

Cette guerre est aisée à gagner, d'abord elle n'est pas déclarée et elle est faite aux dépens de pays amis qui ne vont pas rétorquer. Les cibles à atteindre sont désignées plus ou moins aléatoirement sur la foi de renseignements privatisés et imprécis. Les meurtres ainsi décidés sont impunis et l'agent d'exécution qui contrôle l'appareil sans pilote est hors de portée des victimes, à plusieurs milliers de kilomètres.

Les coupes budgétaires qui restreindront obligatoirement l'expansion du budget du Pentagone n'affecteront pas le programme des avions sans pilote.

Une promotion d'officiers de l'armée de l'air, spécialisée dans la cyber-guerre, vient de sortir de l'école de l'armée de l'Air du Nevada. Ils opéreront à plein temps dans cette nouvelle discipline d'armes, même si à terme, les formateurs espèrent réduire la distinction entre les armes traditionnelles et cette branche d'intervention. (6)

Désormais, les outils cybernétiques sont largement répandus et de ce fait sont considérés comme pouvant constituer une menace réelle, en dehors des puissances rivales identifiées comme la Russie ou la Chine. La nouvelle doctrine d'enseignement et de formation des cadres de l'armée fera de chaque postulant un compétent en cyber-guerre. Il ne s'agit plus de surveiller et de protéger les réseaux nécessaires au fonctionnement de toutes les armées.

Ici aussi, une attitude préventive est préconisée.

L'attaque par le virus Stunext dès 2009 (7) du système de programmation des automates industriels Siemens adoptés en Iran par les unités d'enrichissement de l'uranium en ses isotopes lourds donne un avant-goût des formes de la nouvelle guerre technologique, reléguant peut-être les anciennes au pavillon des archaïsmes.

Le récent logiciel espion Flame censé livrer des informations sur le nucléaire iranien, d'une grande sophistication, ne peut qu'être issu d'un dispositif émanant d'un État.

La référence biologique, un virus n'est qu'un paquet d'ADN ou d'ARN, n'est que partiellement impropre.

L'artefact de la cyber-guerre est un pur produit de laboratoire, contrairement aux organismes viraux même si modifiés génétiquement. Leur nocivité partagée en revanche est proportionnelle au caractère ubiquitaire du véhicule les transportant et de la banalité de leur cible. C'est bien ce dernier trait qui en fait une arme à effet boomerang. Il contaminera les systèmes dans les sites géographiques visés mais aussi ailleurs. Les automates Siemens n'ont pas comme seul client les centrales iraniennes utilisatrices de centrifugeuses. La métaphore avec les épidémies des guerres biologiques est tout à fait pertinente car une fois disséminé le virus prendra en charge y compris les machines des pays émetteurs.

Flame aurait vite disparu par activation de son autodestruction, il a pour autant pu être étudié et cartographié par les spécialistes de cybersécurité, obligeant à l'élaboration de nouveaux outils. (8)

L'octroi aux Us(a) de l'exploitation selon leur convenance des données du réseau de règlement interbancaire international SWIFT sous prétexte des attentats du 11 septembre sur le sol des États d'Amérique du nord est une arme redoutable aux mains de la puissance qui frappe d'embargo et de sanctions économiques qui elle veut. (9) Elle est utilisée sans le bruit que suscitent ces vers informatiques. Elle étouffe lentement les pays cités comme appartenant à l'axe du mal buschien court-circuités par le commerce international agréé par eux (10)

Une autre analogie biologique, celle des produits toxiques détenus par les banques responsables de contamination des institutions financières, voudrait naturaliser ou donner un semblant d'explication scientifique à des décisions politiques prises pour renflouer les banques privées. Elle n'est pas valide. Le vivant se signale par des mécanismes stabilisateurs qui lui assurent son homéostasie, ainsi en est-il des boucles de rétroaction négative décrites la première fois en hormonologie.

La centaine de milliards empruntés sur les marchés financiers par le FESF, garantis par les États européens contributeurs auraient été prêtés à l'Espagne. Ils sont allés directement renflouer les banques privées espagnoles qui avancent à la Banque Centrale européenne comme garantie les crédits à l'immobilier qu'elles ont consentis et qui ne seront jamais remboursés. Ces dernières sont censées acheter de la dette émise par l'État espagnol qui ne trouve preneur qu'à des taux très au-dessus de ses capacités de remboursement.

Les créances détenues par des banques assez peu regardantes quand elles ont alimenté une bulle spéculative immobilière, au lieu d'être déclarées pour ce qu'elles sont c'est-à-dire sans valeur, continuent d'alimenter un cycle qui va endetter les États, donc les citoyens européens.

Ce cycle perpétue des banques insolubles et renforce la dette des États bientôt insolubles à leur tour dans une boucle de rétroaction positive qu'aucune régulation ne vient freiner.

Cette économie vaudoue qui a inventé le moteur perpétuel de la dette a pris naissance aux Us(a). Le niveau de sa dette publique, 15 000 milliards en 2011 soit 99,6% de son PIB ne les place pas loin des pays européens.

L'aberration du placement de liquidités dans des bons du Trésor des Us(a) à taux négatif permet un prélèvement dans l'épargne mondiale à peu de frais pour faire rouler la dette.

Le démarchage commercial de la Chine en faveur de l'abandon du dollar comme monnaie d'échange et donc de réserve a encore porté ses fruits avec le Brésil. En marge du sommet de Rio de Janeiro, le Brésil et la Chine ont signé un accord qu'ils échangeront commercialement en yiminbi pour 60 milliards soit 29 milliards équivalent dollar. (11)

Pékin élargit la zone d'exclusion du dollar sur un autre continent que l'Asie pendant que Fabius responsable revendiqué de cession de matériel de transmission aux rebelles mercenaires de l'armée syrienne dite libre va être contraint de faire la sale guerre, toute gluante de sang arabe, kurde, tcherkesse, arménien, syrien en somme, pour le compte du Pentagone, pressé de changer la garde-robe de ses unités du futur antérieur.

Fabius, Hollande, toutes ces figurines mi-mollettistes prisonnières d'un presque antique phrasé émaillant un discours vieux de plus d'un siècle, continuent de vanter la ligne Maginot tout en faisant briller le cuivre des boutons de leur vareuse bleue. Cette ligne a pour nom l'OTAN.

2) Otan-Isaf

Occupation de l'Afghanistan

RussiaToday Des meurtres injustifiés : l'ONU demande aux Etats-Unis de justifier les attaques de drones.

Un enquêteur de l'ONU a demandé à Washington de justifier l'augmentation de l'utilisation de drones militaires pour perpétrer des assassinats ciblés. Il dit que les attaques de drones qui ôtent la vie à beaucoup d'innocents, pourraient violer le droit international.

4 juin 2012, Multan - Des manifestants pakistanais brûlent des drapeaux des États-Unis et de l'OTAN en signe de protestation contre les attaques de drones américains dans les régions tribales pakistanaises - Photo : AFP/Mirza

L'armée étasunienne et la CIA utilisent des drones en Afghanistan, Pakistan, Irak, Yémen et Somalie. Washington doit clarifier la base légale de sa politique d'assassiner des leaders et des membres présumés des Résistants et d'Al Qaeda au lieu d'essayer de les capturer selon un rapport de Christof Heyns, le rapporteur spécial des exécutions sommaires, extrajudiciaires, ou arbitraires. Ce rapport de 28 pages adressé au Conseil des droits humains de l'ONU a été publié en avant-première du débat de cet organisme sur le sujet à Genève.

"Le gouvernement doit clarifier les procédures mises en place pour garantir que tous les assassinats ciblés soient conformes au droit humanitaire international et aux droits humains et il doit spécifier les stratégies et les mesures prises pour empêcher qu'il y ait des victimes ainsi que les mesures prises pour permettre des enquêtes indépendantes, rapides et efficaces sur les violations éventuelles" précise le rapport. "Bien que les chiffres des estimations d'attaques de drones varient énormément, toutes les études s'accordent sur un point important : leur nombre a augmenté dramatiquement dans les trois dernières années" selon Heyns.

Les officiels de l'ONU citent des chiffres de la Commission des droits de l'homme du Pakistan selon lesquels les drones étasuniens ont fait 957 morts au Pakistan rien qu'en 2010. Il est généralement admis que sur les milliers de personnes tuées par des drones depuis 2004, environ 20% sont des civils.

"Il est capital de révéler ces meurtres pour que des comptes soient rendus aux victimes ou à leurs famille et qu'elles puissent obtenir justice et réparation" selon le rapporteur.

Heyns a souligné que le droit humanitaire international exige que tous les efforts soient faits pour arrêter un suspect et il exige aussi que la force soient employée selon des critères de nécessité et de

proportionnalité. Il a ajouté que Washington n'avait pas répondu de façon satisfaisante aux inquiétudes exprimées par son prédécesseur Philip Alston dans un rapport en 2009.

"Le rapporteur spécial demande à nouveau au gouvernement de clarifier les règles qui régissent les assassinats ciblés... (et) réitère la demande de son prédécesseur que le gouvernement précise les raisons pour lesquelles il est décidé de tuer "des cibles humaines" plutôt que de les capturer et aussi qu'il précise si la nation dans laquelle l'assassinat a lieu a donné son accord" a dit Heyns.

Les attaques de drones créent aussi des problèmes dans les relations de Washington avec ses alliés. Elles ont été un des principaux points de discorde entre les Etats-Unis et le Pakistan et elles ont été la raison pour laquelle le passage des marchandises et fournitures destinées aux troupes étasuniennes déployées en Afghanistan à travers le territoire pakistanais a été interrompu.

L'ambassadeur pakistanais Zamir Akram a déclaré lundi dernier pendant la session d'ouverture du conseil des droits humains de l'ONU, que son gouvernement considère que l'usage de drones sur son sol est illégal et contreproductif et constitue une violation de la souveraineté du Pakistan.

"Des milliers d'innocents, dont des femmes et des enfants, ont été assassinés sans discrimination au cours de ces attaques", a-t-il dit.

RussiaToday –

jeudi 21 juin 2012 - 05h:20

Pour consulter l'original : <http://www.rt.com/news/un-questions...>

[Traduction : Info-Palestine.net](http://www.info-palestine.net) - Dominique Muselet

Sur le terrain

170 Résistants ont échappé d'une prison située au Nord de l'Afghanistan.

Les prisonniers auraient fait sauter les portails de la prison à l'aide de matières explosives, avant de prendre la fuite.

Cinq personnes ont été tuées et 30 autres, blessées, au cours de cette évasion, qui s'est soldée par des accrochages entre les détenus et les gardiens.

09/06/2012

IRIB

3 Dans le monde

France

Selon le rossignol de l'Etat-Major, l'armée française serait incapable d'évacuer en 7 mois (!) 3200 hommes et leur matériel d'Afghanistan!

La grande misère....

"Il faut trouver la porte de sortie. Et vite." Voilà ce que j'écrivais, à l'automne 2008, en conclusion de mon livre "Mourir pour l'Afghanistan". Rien de ce qui s'est passé dans ce pays depuis lors ne m'a fait changer d'avis, bien au contraire. A la veille du sommet de l'Otan à Chicago, qui sera en grande partie consacré à ce sujet et alors que l'élection de François Hollande accélère le calendrier de retrait français, tentons de faire le point.

1) Ensemble. La France est militairement présente en Afghanistan par pure solidarité avec les Américains. C'est parce que les Etats-Unis ont été attaqués le 11 septembre 2001 et que le gouvernement afghan de l'époque protégeait les auteurs des attentats que la France s'est jointe aux Etats-Unis. Elle l'a fait dans le cadre du droit international (résolution des Nations Unies) et de l'Alliance atlantique, avec la mise en oeuvre de l'article 5. Jusqu'en 2012, la position française a toujours été la même : "nous sommes arrivés ensemble, nous repartirons ensemble". Une position qui excluait toute démarche unilatérale de Paris vis-à-vis de Washington.

2) Rupture. Cette doctrine française a craqué en janvier 2012. Nicolas Sarkzoy est responsable de ce tournant. François Hollande s'est contenté de faire de la surenchère sur son rival... Un peu d'histoire est nécessaire : en juin 2011, Obama annonce le retrait américain pour la fin 2014. Dans les heures qui suivent, un communiqué de l'Elysée calque la position française sur celle des Etats-Unis. Mais le 20

janvier 2012, cinq militaires français sont assassinés par un soldat afghan sur la base de Gwan. Face à l'émotion de l'opinion publique et alors que la France entre en campagne électorale, Nicolas Sarkozy annonce, le 27 janvier, que le retrait français s'opérera avec un an d'avance sur le calendrier prévu; donc fin 2013.

Le 26 janvier, François Hollande présente ses "engagements". Le soixantième et dernier est consacré à la défense. On y lit ceci : "Il n'y aura plus de troupes françaises en Afghanistan à la fin de l'année 2012". Il y a donc eu consensus entre les deux principaux candidats sur la nécessité de partir plus vite que les Américains, seul le rythme les oppose.

3) Signal. Le départ d'Afghanistan est une opération complexe, risquée et coûteuse. Nous l'avons écrit à plusieurs reprises sur ce blog. Pour faire simple, il est matériellement impossible de quitter l'Afghanistan en six mois, c'est à dire à la fin 2012. Mais au delà de la manoeuvre logistique, les problèmes sont politiques, autant avec l'Afghanistan qu'avec nos alliés de l'Otan.

La France ne peut pas partir en claquant la porte. La France est liée, depuis janvier 2012, par un traité d'alliance avec l'Afghanistan. Il organise la coopération entre nos deux pays ; c'est le gage d'une présence française dans ce pays à l'avenir.

Même chose avec nos alliés, au premier chef (sic), les Américains. Ils ont compris que la seule justification du départ français était que le candidat Hollande l'avait promis pour se faire élire et qu'il tiendra ses promesses... au moins jusqu'aux législatives. Pas la peine de polémiquer avec lui. L'important sera dans les "détails" de l'application concrète de cette mesure. Reste qu'aux yeux des Européens, le départ français rompt la solidarité entre les pays alliés. Angela Merkel (et même le gouvernement socialiste belge) n'ont pas manqué de dire qu'eux resteraient jusqu'au bout... Ce n'est pas un bon signal, mais ce n'est pas gravissime.

4) Vocabulaire. Il y aura toujours des militaires français en Afghanistan en 2013... et sans doute après. Tout l'enjeu est de trouver la bonne formule, celle qui satisfera tout le monde : les Afghans, les militaires français, les Américains, la gauche française, etc. C'est avant tout une question de vocabulaire : à la Maison Blanche, François Hollande a évoqué le retrait des "troupes combattantes". Celles qui resteront seront-elles des "troupes non-combattantes"? La formule ne plait guère aux chefs militaires.

5) Route. Quelle était la principale mission confiée aux Français par les Américains dans la région Est ? Car ne l'oublions pas les troupes françaises y sont placées sous commandement américain. Une mission à la fois simple et difficile : tenir ouvert l'axe Vermont, c'est-à-dire permettre aux convois de circuler sur la route qui passe par la vallée de Kapissa, permettant de rejoindre la grande base de Bagram, sans passer par Kaboul. C'est un axe de contournement stratégique, au cas où les choses se passeraient mal dans la capitale... En gros : 50 kilomètres de route en zone insurgée.

Quand les Français quitteront la Kapisa, de deux choses l'une : soit l'Armée nationale afghane sera capable de tenir l'axe et, dans ce cas, la mission pourra être présentée comme un succès français. Soit elle n'en sera pas capable et les Américains devront s'en occuper. Et dans ce cas là, l'affaire sera présentée comme un fiasco français. Il est aujourd'hui trop tôt pour le savoir.

6) Afghantsy. Les militaires français aimeraient partir avec l'assurance que leur mission est un succès, ne serait-ce que parce que 83 des leurs sont morts là-bas. S'en aller, sous les yeux de leurs pairs étrangers - Américains en premier lieu - n'est pas très agréable. Toute une génération de jeunes cadres, qui seront l'armée de demain, s'est formée en Afghanistan. Ce sont nos "Afghantsy", comme disaient les Soviétiques. Le nouveau Chef des Armées a intérêt à trouver les mots et la manière de faire avec eux pour qu'ils n'aient pas l'impression d'être trahis par le pouvoir politique. On connaît l'histoire récente de l'armée française : comme en géologie, certaines failles pourraient rejouer... Il faut y prendre garde et l'affaire se joue aujourd'hui en Kapisa.

7) Facture. L'autre mission des militaires français en Afghanistan est la formation des forces de sécurité (armée et police) capables de prendre la relève. Celle-ci devrait se poursuivre en 2013. Mais tout le monde pense déjà à l'après 2014, lorsque les Américains partiront. On estime aujourd'hui à quatre milliards de dollars par an le cout d'entretien des forces de sécurité afghane, coût qui pourrait être révisé

à la baisse, si l'on réduit les effectifs (plus ou moins de 300.000). Qui paiera ? Le gouvernement afghan ne pourra pas en financer plus de 10 à 15%, les Etats-Unis devraient en prendre à la charge plus de la moitié. Le reste sera partagé entre les alliés. La contribution française pourrait s'élever à une centaine de millions de dollars par an.

Le prix à payer de notre départ précipité ???

<http://www.toutsaufsarkozy.com/cc/article04/EFFZuFEIFVYJofsLNf.shtml>

4 Lutte pour la libération du territoire & la victoire de la résistance Afghane

Pertes déclarée des occupants.

US & Isaf & Otan

[Deux militaires étrangers tués](#)

Province de Helmand

Ces dernières 24 heures, deux militaires étrangers ont été tués à l'Est de l'Afghanistan.

L'OTAN n'a pas révéler leur identité, mais ce sont les troupes US qui sont, majoritairement, déployées dans l'Est du pays.

Depuis début 2012, près de 200 militaires étrangers ont péri, en Afghanistan. Vendredi, un militaire britannique a été tué, dans la province de Helmand.

16/06/2012

Kapisa

Un attentat tue 4 policiers

Quatre policiers afghans ont été tués aujourd'hui par un attentat à la bombe visant la police sur un marché fréquenté de Kapisa, une province du nord-est de l'[Afghanistan](#) sous contrôle français, selon la police. Aucun soldat français n'était présent sur les lieux, a indiqué une source sécuritaire.

La cible de l'attaque était un convoi de l'ALP, la police locale, a indiqué un porte-parole du ministère afghan de l'Intérieur, en confirmant le bilan de quatre morts donné par la police locale.

17 civils ont été blessés dans cet attentat perpétré un jour de marché, où nombre d'habitants se trouvaient donc sur place, selon Mehrabuddin Safi, le gouverneur de la Kapisa.

"Les habitants ramènent les civils au camp français de Tagab, où ils sont soignés par les militaires français", a de son côté indiqué la source sécuritaire.

Le 9 juin, quatre soldats français étaient morts et cinq avaient été blessés, dont trois grièvement, dans un attentat suicide dans cette même province de Kapisa. Deux traducteurs afghans avaient également péri dans l'incident.

AFP

18/06

[4 soldats français tués lors d'une attaque.](#)

Quatre soldats français ont été tués ce samedi dans la province afghane de la Kapisa (est du pays) lors d'une attaque, indiquent aujourd'hui l'Otan et la police afghane. Selon le porte-parole de la police en Kapisa, Ahmad Ahmadzaï, l'attaque s'est produite "contre un convoi de troupes françaises" dans le district de Nijrab.

L'Otan ne précise jamais la nationalité des victimes.

Selon l'agence Reuters, l'attaque a été revendiquée par les résistants. Pour l'heure, l'État-major des armées, contacté par Le Figaro.fr, ne confirme pas ni n'infirme cette information.

Fin mai, François Hollande s'était rendu en Afghanistan visiter les troupes françaises présentes dans le pays. Il avait indiqué que le retrait des troupes françaises se ferait de manière «ordonnée» et «coordonnée» avec les alliés de la coalition de l'Otan. La dernière attaque meurtrière contre des troupes françaises remonte au mois de janvier dernier où là encore 4 soldats avaient été tués dans la Kapisa.

L'ex-chef de l'État, Nicolas Sarkozy, avait alors annoncé la suspension des opérations de formation et d'aide au combat de l'armée française. Plus de 80 soldats français sont morts en Afghanistan depuis le

début du déploiement de la force multinationale fin 2001. Fin janvier, la France comptait 3600 soldats sur place.

09/06/2012

IRIB

5 Médias et Manipulation de l'opinion / Vidéos

5-1 Guillaume de Rouville ; Crimes médiatiques ou les conséquences meurtrières de la désinformation. Depuis la chute du mur de Berlin, l'emprise des médias atlantistes sur les opinions publiques occidentales, au lieu de décliner en raison de la disparition de la menace communiste, s'est développée au point de supprimer quasiment toutes les voix dissidentes des canaux d'information non marginaux ou alternatifs. En France, pays un peu plus rétif que ses voisins à la mainmise atlantiste, ce travail de nettoyage médiatique a été achevé par Nicolas Sarkozy avec l'aide de personnalités néoconservatrices comme Christine Ockrent ou Philippe Val (legs sur lequel le nouveau Président très atlantiste ne reviendra évidemment pas).

Il en résulte un unanimisme de l'information dont on pourrait s'accommoder en invoquant l'imperfection des Homo Sapiens s'il n'avait pour objectif principal de cacher des crimes de masses dont les élites dirigeantes des démocraties occidentales se rendent coupables avec une impunité déconcertante.

Les crimes médiatiques sont une composante à part entière des crimes politiques plus généraux qui ensanglantent la scène internationale où nos dirigeants déchaînent leur volonté de puissance. Sans une complicité active des médias atlantistes avec les élites occidentales les guerres en Irak et en Afghanistan, le dépeçage de la Libye et la descente aux enfers de la Syrie, n'auraient pas pu être réalisés aussi facilement.

Ainsi, il y a eu crime médiatique quand l'Otan a décidé d'attaquer l'Afghanistan dans la foulée des attentats du 11-Septembre parce que les médias ont refusé sciemment d'interroger les motivations de l'administration Bush dans cette guerre et de questionner la responsabilité directe des néoconservateurs dans ces attentats.

Il y a eu crime médiatique quand les États-Unis et leurs alliés ont envahi l'Irak en 2003 parce que les médias ont relayé volontairement de fausses informations sur la présence d'armes de destruction massive.

Il y a eu crime médiatique quand les médias ont inventé la fable du bombardement de Benghazi par Kadhafi pour envahir la Libye, quand ils ont laissé, sans broncher, les dirigeants occidentaux, avec la caution morale de quelques intellectuels atlantistes (dont J.B. Botul), donner le pouvoir à des milices wahhabites proches d'Al-Qaeda et créer une guerre civile afin d'accomplir des objectifs géostratégiques dont les peuples d'Occident et d'Orient ne verront jamais les bénéfices (moraux ou matériels).

Il y a crime médiatique quand les médias attribuent de manière opportune la paternité des massacres en Syrie (Houla) au clan au pouvoir pour faire tomber un régime qui ne répond plus à leurs objectifs dans la région ; il y a crime médiatique quand l'Occident peut, sans que les médias ne s'en émeuvent, armer des groupes terroristes, organiser des massacres de civils et apporter la guerre civile et religieuse dans un pays en paix.

Il y a eu crime médiatique quand les médias ont choisi de taire le soutien des États-Unis à un coup d'État au Honduras en 2009 et que ce silence couvre les cris des torturés et des suppliciés.

Il y a un crime médiatique quand les médias passent sous silence les implications pour les libertés fondamentales de la loi NDAA votée par l'administration Obama en décembre 2011 qui autorise les détentions arbitraires (des citoyens américains ou étrangers) comme au temps de l'absolutisme royal en France.

Il y a crime médiatique quand aucun grand média ne cherche à expliquer les raisons et les dessous de la guerre contre le terrorisme ni l'alliance des Occidentaux avec les défenseurs du terrorisme islamique (Arabie Saoudite et Qatar).

Il y a eu crime médiatique dans tous ces exemples parce que les médias mainstream ont délibérément choisi de se faire les porte-parole d'une élite à la quelle ils appartiennent ou à laquelle ils s'identifient, élite qui commet, de manière répétée, des crimes de guerre ou des crimes contre l'humanité contraires aux valeurs des Lumières.

L'incompétence n'est pas une excuse suffisante pour écarter la responsabilité directe des médias dans les crimes que nous avons mentionnés (d'autant que les médias alternatifs ont offert ou offrent des analyses précises et pertinentes sur l'ensemble de ces événements). L'incompétence ne peut pas être, en effet, à ce point partagée, voire unanime, tandis que la soumission volontaire à la parole officielle peut l'être en raison du commun dénominateur qui caractérise l'ensemble des médias qui comptent pour forger l'opinion des bourgeois cultivés : l'idéologie atlantiste. En effet, sans une idéologie commune et puissante capable de souder ensemble les intelligences humaines les plus diverses, autant d'erreurs et d'approximations dans l'information ne pourraient pas être commises de manière répétée et à propos de la plupart des événements cruciaux.

Nul besoin ici de mentionner tous les crimes médiatiques commis par les médias atlantistes tant la liste est longue et presque sans fin. Nous voulions juste rappeler l'évidence suivante au moment où le traitement médiatique du drame syrien semble atteindre en Occident un degré d'abjection rarement égalé : la désinformation tue des innocents.

Aux citoyens de rendre leurs journalistes comptables de celle-ci lorsque cette désinformation est manifestement volontaire, à défaut d'en accepter la part d'ombre pour soi-même et de démobiliser sa conscience face à la brutalité du monde. Aux citoyens de s'organiser pour faire tomber les tyrannies médiatiques qui dominent les opinions publiques occidentales. Pour que cessent les crimes des mass media.

Guillaume de Rouville

<http://lidiotduvillage.org/2012/06/13/crimes-mediatiques-ou-...>

15 juin 2012

URL de cet article

<http://www.legrandsoir.info/crimes-mediatiques-ou-les-consequences-meurtrieres-de-la-desinformation.html>.

6 Les Brèves

Ndlr : La publication des articles ou analyse ne signifie nullement que la rédaction partage certaines analyses ou point de vue des auteurs, mais doit être vu comme information

6-1 Guantanamo : Les Brèves

Ndlr : La publication de l'article ou analyse ne signifie nullement que la rédaction partage ce point de vue, mais doit être vu comme information.

Procès jeudi de deux ex-détenus de la prison de Guantanamo

.Le procès de deux ex-détenus de la prison de Guantanamo, El Houari Abar et Ahmed El Abed, poursuivis pour "appartenance à un groupe terroriste activant à l'étranger" aura lieu jeudi devant le tribunal criminel près la Cour d'Alger, selon le rôle de la deuxième session criminelle de 2012

Les deux accusés ne sont pas détenus et comparaitront libres devant le tribunal criminel d'Alger, a précisé à l'APS l'avocate des deux prévenus, Me Boumardassi Hassiba.

Le tribunal criminel d'Alger avait déjà eu à se prononcer dans des affaires concernant des ex-détenus de Guantanamo et avait prononcé l'acquittement de six mis en cause, à savoir Abdelli Foghoul, Térari Mohamed, Hadarbache Sofiane, Hamlili Adel Amine Tayeb, Zemiri AHCène et Hamlili Mustapha.

La même instance avait prononcé le 29 novembre 2009 une peine de 20 ans de réclusion criminelle par "contumace" à l'encontre de l'accusé en fuite Belbacha Ahmed.

le 04.06.

http://www.elwatan.com/actualite/proces-jeudi-de-deux-ex-detenus-de-la-prison-de-guantanamo-04-06-2012-173437_109.php

6-2 Procès de Guantanamo : Bush et Obama appelés à témoigner

SAN JUAN, États-Unis – L'ancien président américain George W. Bush et son successeur, Barack Obama, font partie des personnes appelées à témoigner à Guantanamo lors du procès des accusés des attentats du 11 septembre 2001.

Les avocats de trois des cinq accusés souhaitent que les accusations portées contre leurs clients soient abandonnées pour cause d'«influence contraire à la loi», selon les termes des commissions militaires américaines.

Les avocats affirment que MM. Bush, Obama et d'autres responsables du gouvernement américain ont fait des déclarations publiques qui font en sorte que les accusés ne pourront avoir droit à un procès juste. Les avocats reprochent aux responsables américains d'avoir qualifié les accusés de «terroristes» et d'avoir dit qu'ils devaient être traduits en justice.

La requête a été déposée le 11 mai, mais ce n'est que mercredi qu'elle a été publiée sur le site Internet du Pentagone.

Les procureurs militaires n'ont pas encore répondu à la requête.

Les autres responsables concernés sont le vice-président Joe Biden, le ministre de la Justice Eric Holder, le sénateur républicain Lindsey Graham et plusieurs responsables du Pentagone.

Il reviendra au juge de décider si ces responsables devront témoigner à la base de Guantanamo, mais une telle décision semble peu probable. Le juge pourrait plutôt demander des déclarations écrites.

Les cinq accusés du 11 septembre 2001, dont le cerveau autoproclamé des attentats, Khalid Sheikh Mohammed, ont été formellement inculpés le 5 mai à Guantanamo. Ils font face à des accusations de terrorisme et de meurtre et sont passibles de la peine de mort.

Source : [JournalMetro.com](http://www.journalmetro.com), le 24 mai 2012

En lien avec cet article :

[Procès de Guantanamo : La Cour envisage la séparation des procédures pour les 5 accusés](#)*Source AFP le 19 mai 2012*

[Procès de Guantanamo : Le « tribunal de guerre » d'Obama à l'œuvre](#)*par Bill Van Auken, WSWS, le 26 avril 2012*

[Procès de Guantanamo : le dernier acte du 11-Septembre ?](#)*par Massimo Mazzucco, LuogoComune.net, le 7 mai 2012*

[Procès de Guantanamo : un simulacre ignoré par les accusés](#)*par Carol Rosenberg, Miami Herald, le samedi 5 mai 2012*

[Procès de Guantanamo : Son ex-procureur David Morris doute lui aussi de leur crédibilité](#)*par Chris McGreal à Washington, article original: guardian.co.uk, vendredi 4 mai 2012*

[Procès de Guantanamo : Les Jersey Girls doutent de sa crédibilité](#)

repris par Jon Gold, le 4 mai 2012, paru sur 911blogger

24 mai, 2012

GeantVert

<http://www.reopen911.info/News/2012/05/24/breve-proces-de-guantanamo-bush-et-obama-appeles-a-temoigner/>

6-3 Gilles Devers : Les US bafouent le droit à un juge

Sept personnes détenues à Guantanamo depuis 10 ans et jamais inculpées viennent de voir la Cour suprême, abandonnant sa propre jurisprudence, refuser d'examiner leur cas.

Ils sont sept détenus de Guantanamo, répondant aux noms de Latif, Al-Bihani, Uthman, Almerfedi, Al-Kandari, Al-Madhouani et Aloui. Ils sont détenus depuis des années – entre sept et dix ans – et vous doutez bien que leur cas sont graves et les charges accablantes. Eh bien non, et c'est tout le problème.

Leurs dossiers sont vides. Rien de rien de rien. Même pas le moindre indice pour justifier qu'une inculpation montrant un lien quelconque avec un groupe terroriste. Pas d'accusation, mais l'administration Obama estime qu'il faut les garder en détention à vie. C'est un scandale absolu : les autorités militaires elles-mêmes ont estimé que 87 détenus étaient « libérables », mais ni les juges, ni les autorités administratives ne donnent suite.

Leur problème est finalement assez simple :

- Aucun juge pour les accuser, car il n'y a aucune charge contre eux ;
- Aucun juge pour les libérer ;
- Aucun juge pour statuer sur ces violations du droit.

Dans l'affaire « Boumediene contre Bush », jugée le 12 juin 2008, la Cour suprême avait reconnu que les détenus avaient droit de représenter une requête devant un juge fédéral pour qu'il soit statué sur le respect de leurs droits fondamentaux : droit de connaître l'accusation, droit de ne pas être détenu sans

accusation, droit de ne pas être accusé sans preuve, doit d'être interrogé sans recours à la torture, droit de contester devant un juge les mesures atteignant les libertés fondamentales. Cet arrêt avait été considéré comme une grande avancée, alors que c'était tout de même la moindre des choses. Mais, voilà, cet arrêt est resté sans suite.

Les sept détenus avaient formé les recours, passant patiemment toutes les étapes procédurales, pour se voir systématiquement opposer des refus d'examiner leurs demandes.

Leur cas a enfin été porté devant la Cour suprême, visant les droits fondamentaux et l'arrêt « Boumediene contre Bush » du 12 juin 2008.

Obama, au nom de l'Etat fédéral, s'est opposé à ces demandes, soutenant que la justice n'avait pas à examiner ces requêtes.

Hier lundi, la Cour suprême a suivi l'argumentaire d'Obama et a refusé d'examiner les sept recours, sans exposer le moindre motif.

Pour les 169 personnes encore détenues à Guantanamo, les voies judiciaires s'arrêtent donc à cour d'appel de Washington. Or, cette cour ne respecte pas l'arrêt « Boumediene contre Bush », et a refusé de libérer les détenus restant sans accusation. Et c'est justement pour cela que les détenus avaient saisi la Cour suprême.

Le Centre pour les Droits Constitutionnels (CCR), dont des avocats défendent plusieurs détenus de Guantanamo, analyse dans un communiqué : « La Cour abandonne sa promesse formulée dans son propre jugement. Cette décision laisse le sort des détenus entre les mains d'une cour d'appel de Washington hostile, qui a levé des barrières juridiques innombrables et injustifiées, rendant presque impossible pour un détenu de gagner », estime aussi le CCR, dans un communiqué. L'un des avocats, Adam Thurschwell, ajoute : « La Cour de Washington s'est montrée acharnée dans son déni des droits des détenus de Guantanamo et maintenant la Cour suprême lui laisse les rênes pour continuer sur cette voie ».

Les Etats-Unis, qui dominent le monde de leur force armée et donnent des leçons sur les valeurs au monde entier, ne sont que des voyous internationaux. Leur impunité tient à un motif simple : ils refusent tout contrôle juridictionnel. Cour Pénale Internationale, Comité des Droits de l'Homme de l'ONU, Cour Interaméricaine des Droits de l'Homme..., c'est bon pour les autres, mais pas pour eux. Ils pourraient prendre exemple sur la Russie, qui accepte de se soumettre à la Cour Européenne des Droits de l'Homme. Sacré Obama qui en janvier 2009 avait signé la fermeture de Guantanamo... Le Prix Nobel de la Paix a renié sa signature et actuellement se passionne pour les assassinats ciblés, effectués dans des pays étrangers à partir de drones... Comment dit-il, déjà, le cow-boy ? Ah oui : *Justice has been done...*

Mardi 12 juin 2012

6-4 [LodeVanoost](#) : [Première condamnation pour Guantanamo par l'Organisation des États américains.](#)

L'Organisation des États américains (OEA) a, après des années de travail acharné des associations aux États-Unis, voté en faveur du traitement de la plainte d'un prisonnier de Guantanamo.

C'est une avancée symboliquement très importante. Les États-Unis ont par ailleurs vainement tenté de s'y opposer.

La CIDH, méconnue à tort

Il s'agit en fait de la *Commission interaméricaine des droits de l'homme* (la CIDH ou IACHR selon l'acronyme en anglais), une institution au sein de l'OEA. Cette institution a une certaine autonomie au sein de l'OEA sur laquelle les États-Unis gardent néanmoins encore la main mise. Cependant, ce pouvoir tend à décliner avec pour conséquence ce qui suit.

Dans le passé également, la CIDH a déjà défendu des positions fortes, notamment sur la peine de mort et sur la législation en matière d'immigration. Aujourd'hui, elle va prononcer pour la première fois de son histoire un jugement sur une plainte introduite par un prisonnier de Guantanamo.

“Guantanamera, guajiraguantanamera”

On appelle Guantanamo la base militaire américaine que les États-Unis ont fait construire à Cuba sur la base d'un traité de 1903 conclu avec la dictature cubaine. Une dictature d'ailleurs instaurée par les Américains eux-mêmes quatre années auparavant. En 1898, les États-Unis avaient en outre “libéré” Cuba de son colonisateur espagnol.

Officiellement, Guantánamo ne serait rien d'autre qu'une station d'approvisionnement en carburant de la Marine. En pratique cependant, la situation est, comme chacun le sait, tout autre. Cela fait déjà quelques années que les États-Unis y maintiennent en captivité un certain nombre de prisonniers d'Afghanistan. Ils restent là sous le prétexte qu'ils ne relèvent pas de la législation américaine et qu'ils ne peuvent dès lors pas faire valoir les "droits de la défense" comme il est d'usage dans les procès aux États-Unis.

Djamel Ameziane

J'évoque ici la plainte introduite par le citoyen algérien Djamel Ameziane. Sa plainte porte sur "le droit à un procès équitable" et "l'interdiction de torture" et par là-même sur la responsabilité civile des personnes responsables de son mauvais traitement.

L'homme a été "vendu" comme butin de guerre aux forces de combat américaines présentes au Pakistan. Comme la plupart des prisonniers de Guantanamo, il n'a donc pas été fait prisonnier par les Américains lors de l'un ou l'autre combat. Après un mois d'incarcération en Afghanistan, l'homme a été transféré par bateau à Guantanamo où il est arrivé en février 2002. Cet homme est donc détenu depuis dix ans sans aucun motif d'inculpation et sans aucun procès.

Toutes les voies de recours ont été épuisées

C'est un principe de droit universellement reconnu qu'une personne ne peut s'adresser à une juridiction internationale qu'une fois qu'il/elle a épuisé toutes les voies de recours nationales. Djamel Ameziane a effectivement épuisé toutes les voies de recours des États-Unis avec le concours de son avocat. C'est pourquoi il a décidé d'introduire une plainte auprès de la CIDH de l'OEA. Après quatre années de procédure, la plainte a finalement été acceptée.

Il est plus que probable que cela ne changera malheureusement pas grand chose pour cet homme. Les États-Unis ont jusque là toujours passé outre les précédents jugements de la CIDH et ceux de la Cour pénale internationale. Il s'agit donc principalement d'une lutte symbolique pour plus de crédibilité.

Habeas corpus

Les 171 personnes qui sont toujours détenues à Guantanamo ne connaissent pas les faits qui leur sont reprochés (le principe juridique de l'*habeas corpus* est donc foulé aux pieds) et ignorent tout des preuves que les États-Unis possèdent contre elles.

Il a déjà été décidé pour 89 d'entre elles de les renvoyer dans leurs pays d'origine mais aucun détenu, pas même Djamel Ameziane ne sait qui cette décision concerne. Ce dernier risque en outre la prison et la torture en Algérie car en 2000, il a fui son pays d'origine pour des raisons politiques.

Un précédent symbolique d'une importance certaine

La CIDH ne peut imposer aucune décision. Un jugement éventuellement favorable créerait cependant un précédent international important. En outre, une initiative législative en cette période jetterait le discrédit sur le Président Obama. Le Président américain veut d'ailleurs, par l'intermédiaire de différentes dispositions dans le budget militaire pour l'année 2012, arriver à ce que "toute personne liée à Al-Qaeda ou aux Résistants" puisse être détenue pour "une durée indéterminée". Les avocats pourraient dès lors attaquer cette disposition devant la justice américaine sur la base d'un arrêt de la CIDH.

Un petit pas dans la bonne direction

Avant, les États-Unis avaient le pouvoir d'agir impunément et d'empêcher que l'on puisse même évoquer de telles affaires. Désormais, ce pays ne peut plus agir ainsi et doit se restreindre à nier une décision prise par un organe dont il est lui-même membre. Il s'agit donc d'un très petit pas dans la bonne direction mais symboliquement, il est d'une importance certaine.

[Source originale : de wereldmorgen](#)

[LodeVanoost](#)

14 juin 2012

Traduit du néerlandais par Marie Deblonde-Vallet pour Investig'Action

Source : Investig'Action

Source : Le blog de Gilles Devers

[http://lesactualitesdudroit.20minutes-blogs.fr/..](http://lesactualitesdudroit.20minutes-blogs.fr/)

Ndlr : La publication des articles ou analyse ne signifie nullement que la rédaction partage toutes les analyses des auteurs mais doit être vu comme information

8-1 [Les soldats Français tués à Nijrab étaient des hommes du renseignement.](#)

Les quatre soldats français, dont trois sous-officiers, tués samedi en Kapisa étaient pour l'essentiel des spécialistes du renseignement. Ils n'appartenaient donc pas à proprement parler aux « troupes combattantes » dans la définition chère en ce moment à l'exécutif, mais à un maillon essentiel à l'environnement des forces françaises et à leur relation avec la population de la Kapisa.

Pour autant, les biographies « sèches » diffusées dimanche matin par l'état-major de l'armée de terre font apparaître des vies d'hommes dans leur plénitude, dont on ne rappellera jamais assez qu'ils étaient, certes, volontaires pour partir en Afghanistan, mais qu'ils avaient été retenus par leurs chefs pour cette mission, à laquelle ils s'étaient entraînés durant six mois avant leur départ pour le Royaume de l'insolence, comme on appelle parfois l'Afghanistan.

Des trois militaires du 40^e régiment d'artillerie de Suippes qui ont perdu la vie, le plus jeune était le brigadier Yoann Marcillan, qui a fêté le 2 mai ses 23 ans. Engagé en 2007, il a effectué une mission en Nouvelle-Calédonie et une autre au Kosovo avant son départ pour l'Afghanistan. Initialement artilleur stricto sensu, il avait demandé à entrer dans la filière renseignement et avait intégré la batterie de renseignements de brigade de son unité.

Il était affecté en Afghanistan à l'équipe tactique d'opérations militaires et d'influence (Etomi), qui désigne une spécialité mal connue : le contact avec la population et ses notables, qu'on baptise dans ce pays les malek quand ils assument des responsabilités politico-administratives, ou les elders, quand ils sont des chefs de famille.

C'est à leur contact que les Etomi déminent les éventuels conflits et sont éventuellement en mesure de recueillir le renseignement humain le plus précieux et le plus difficile à obtenir, au niveau le plus élémentaire de la population. Yoann Marcillan était célibataire et sans enfant.

Les résistants n'ont pas frappé au hasard

Lui aussi de l'Etomi, le maréchal des logis Pierre-Olivier Lumineau aurait eu 27 ans en août prochain. Engagé voici deux ans à l'Enso (École nationale des sous-officiers d'active de Saint-Maixent), titulaire du BSAT (brevet supérieur de l'armée de terre), spécialité « recueil de l'information », il est affecté à la même batterie de renseignement de brigade que son camarade Yoann Marcillan. Célibataire sans enfant, il effectuait sa première Opex (opération extérieure).

Affecté depuis le 26 mars 2012 dans cette même Etomi de Kapisa, pacsé et père de deux enfants de 3 ans et 1 an, le maréchal des logis-chef Stéphane Prudhom, 32 ans, était très expérimenté dans la précieuse spécialité d'éclaireur qu'il avait acquise au 2^e régiment de hussards de Sourdon, avant de devenir un « excellent », dicit l'armée de terre, chef de patrouille de recherche blindée profonde.

Ses compétences avaient été mises à profit par les armées au sein de la SFOR en ex-Yougoslavie en 2000, au Kosovo (opération Trident) à deux reprises (2002 et 2006), en Côte d'Ivoire (Licorne) en 2005, au Tchad (opération Épervier) en 2008 et une première fois en Afghanistan en 2006.

Le gradé le plus expérimenté de cette mission, qui a lui aussi trouvé la mort dans l'opération-suicide de Nijrab, était l'un de ces piliers mal connus de l'armée de terre. Adjudant-chef de 46 ans, engagé à 18 ans, l'artilleur Thierry Serrat était aussi un parachutiste (35^e RAP).

Il avait effectué de nombreuses missions extérieures (notamment en Côte d'Ivoire, au Liban et à deux reprises en Afghanistan) et avait été affecté en août 2008 au GIACM (groupement interarmées des actions civilo-militaires) de Lyon.

Dans ce poste qui exige de fortes qualités humaines et une empathie pour la population, Thierry Serrat avait pour fonction de voir avec les notables quels moyens l'armée française pouvait affecter à des microprojets dans l'agriculture, le bâtiment, les infrastructures collectives.

Quand on est militaire, on travaille aussi au profit de la mission. Ce rôle de contact est primordial dans le recueil du renseignement humain d'ambiance.

Ces éléments montrent assez que les résistants n'ont pas frappé au hasard. Si la population afghane

admet mieux – ou moins mal – que d’autres la présence militaire française dans son pays, c’est notamment grâce à des hommes comme ceux qui sont morts samedi.

10/06/2012

<http://www.algerie1.com/flash-dactu/afghanistan-les-soldats-francais-tues-a-nijrab-etaient-des-hommes-du-renseignement/>

8-2 [RezaPirbhai](#) : [Le coût humain de la guerre contre le "terrorisme" - Quelques chiffres.](#)

21 juin 2012

Au début de la « guerre au terrorisme » le général étasunien Tommy Franks a déclaré : « Nous ne comptons pas les corps ». Il parlait bien sûr des morts afghans. Le fait que les noms des victimes du 11 septembre aient tous été dûment gravés dans la pierre rend encore plus singulier le fait qu’on accorde si peu d’intérêt aux victimes civiles non étasuniennes ou non OTANniennes de la guerre menée en leur nom. De fait la guerre qui est actuellement dans sa onzième année et au cours de laquelle deux pays ont été envahis et occupés, ainsi que le bombardement actuel d’au moins trois pays supplémentaires, n’ont généré aucune étude exhaustive des pertes directes ou indirectes.

Le fait qu’une guerre d’une telle envergure puisse faire rage si longtemps sans volonté officielle de faire la lumière sur les nombres "des autres" tués, est révélatrice de la manière dont les états qui la mènent calculent le coût de la guerre. Si la politique officielle est de ne pas les compter, cela signifie que les morts, les estropiés, les disparus et les déplacés non étasuniens et non OTANniens ne font pas partie de l’équation. Le fait que cette politique ne semble pas être remise en cause par le public révèle une approche plus globalement préoccupante des "autres", en particulier des Musulmans. L’ONU et quelques ONG essaient cependant d’établir des comptes dans le dédale des contextes locaux engloutis dans le conflit. En dépit de l’obstruction officielle et de l’indifférence publique, on commence à avoir un aperçu des conséquences meurtrières de ces guerres.

Pour commencer, en Afghanistan les études les plus souvent citées sur l’invasion de 2001 établissent qu’environ 4000 à 8000 civils afghans sont morts dans des opérations militaires. Il n’y a pas de chiffres pour 2003-2005, mais en 2006, HumanRights Watch a recensé un peu moins de 1000 civils tués dans les combats. De 2007 à juillet 2011, la Mission d’assistance de l’ONU en Afghanistan (UNAMA) évalue à au moins 10 292 le nombre de non-combattants tués. Ces chiffres, il faut le souligner, n’incluent pas les morts indirectes et les blessés. On peut avoir une idée des morts indirectes grâce à un article du Guardian -le meilleur reportage sur le sujet- qui établit qu’au moins 20 000 personnes de plus sont mortes suite aux déplacements de population et à la famine causée par l’arrêt de l’approvisionnement en nourriture rien que pendant la première année de la guerre. De plus, selon Amnesty International, 250 000 personnes ont dû fuir dans d’autres pays en 2001 et au moins 500 000 ont été déplacées à l’intérieur du pays depuis.

Passons à l’Irak maintenant : Selon le projet Iraq Body Count (Compte des Corps Irakiens) environ 115 000 civils ont été tués dans les tirs croisés de 2003 à août 2011. Mais selon l’étude de la santé familiale en Irak de l’Organisation Mondiale de la Santé, le chiffre se monterait à 150 000 rien que pour les trois premières années d’occupation. Avec les morts indirectes, cela ferait, selon le rapport Lancet, environ 600 000 morts pour cette période. De plus, une étude d’Opinion Research Business estime qu’il y a eu, avant le milieu de l’année 2007, un million de morts violentes. Qui plus est, le Haut Commissaire de l’ONU pour les Réfugiés fait état d’environ deux millions d’Irakiens déplacés dans d’autres pays et deux millions de plus déplacés à l’intérieur du pays depuis 2007. Il n’y a pas d’information précise sur les morts indirectes ni les blessés mais l’effondrement indéniable du système de santé irakien et des infrastructures en général (les meilleurs de la région avant 1991) suggèrent que leur nombre est au moins aussi catastrophique.

En plus des deux états sous occupation, la "guerre contre le terrorisme" s’est étendue à un certain nombre de pays voisins comme le Pakistan, le Yémen et la Somalie. Les premières armes déployées dans ces endroits ont été les "drones" étasuniens, des groupes d’opération spéciale, des agents des services secrets et les forces armées/gouvernementales des pays concernés. Etant donné la nature extra-judiciaire et clandestine de ces théâtres d’opération, il est difficile de comptabiliser les pertes en l’absence de données indépendantes. A vrai dire, on a le même problème en Afghanistan et en Irak mais tout le monde s’accorde à dire que le nombre de drones utilisés au Pakistan, Yémen et Somalie est en

hausse. A ce jour, selon le Bureau du Journalisme d'Investigation, il y aurait eu au moins 357 frappes au Pakistan entre 2004 et juin 2012 (plus de 300 sous l'administration Obama). Au moins 2464 personnes ont été tuées dont au moins 484 civils (168 enfants). Le Washington Post y ajoute 38 frappes qui ont causé 241 morts (56 civils) au Yémen. Il n'y a pas de chiffres pour la Somalie mais le New York Times confirme que ce type d'opération y est mené depuis 2007 au moins.

Les officiels ou citoyens ordinaires partisans de la guerre se hâteront de rétorquer que beaucoup des chiffres cités dans cet article concernent des morts civiles dont sont responsables des combattants ennemis. Mais comment peut-on le savoir quand les données sont si incomplètes ? Et, comme cela a été mis en lumière pendant la campagne de "drones", comment peut-on distinguer les civils des combattants quand les assassins de ces derniers sont aussi leurs juges ? En vérité, même en tenant compte de ces réserves, ces attaques font du gouvernement étasunien un des gouvernements qui a commis le plus "d'assassinats ciblés", selon sa propre expression, de l'histoire. Qui plus est, comme l'a indiqué un des représentants de UMANA à propos de leur étude, *"Lorsque nous doutons du statut de non-combattant d'une ou de plusieurs victimes, nous ne les incluons pas au nombre des victimes civiles. Et donc il est fort possible que le nombre des victimes rapporté par UMANA soit sous-estimé."* En fait tous ceux qui font de telles études reconnaissent avoir ce type de problème.

Si on essaie de rassembler ces données éparées, on arrive à un minimum de 140 000 victimes civiles non étasuniennes et non OTANIennes. Et facilement à un maximum de 1 100 000. Ce qui donne 14 000 à 110 000 morts par an. Pour mieux se rendre compte de ce que cela représente, il faut se rappeler que le "Blitz" nazi sur l'Angleterre pendant la seconde guerre mondiale a fait 40 000 morts civiles. Il faut aussi se rappeler que dans cette fourchette d'estimation, ne sont pas comprises les victimes directes d'Afghanistan de 2003 à 2005 ni les victimes indirectes de 2003 à nos jours. Par ailleurs, les morts civiles causées par autre chose que les drones, comme les disparitions et les détentions secrètes, ne sont comptabilisées nulle part et les pertes résultant des campagnes militaires de commanditaires (comme les gouvernements du Pakistan et du Yémen) ne sont pas répertoriées. Le nombre des blessés, des orphelins, ou des gens privés de leurs droits, sans compter le nombre de ceux qui ont été torturés dans des prisons publiques ou privées du monde entier, n'est pas non plus pris en compte. Et enfin les souffrances des millions de personnes déplacées d'Afghanistan, d'Irak, du Pakistan et d'ailleurs sont incalculables. Les chiffres que nous venons de vous présenter, même s'ils sont tragiquement incomplets, expliquent pourquoi les officiels des Etats-Unis et de l'OTAN refusent de les établir. Prendre en compte le stupéfiant coût humain de la "guerre contre le terrorisme" les forcerait à reconnaître que le "terrorisme" n'est pas à sens unique et que les états, et non les milices, détiennent les armes les plus meurtrières. Le choix du général Franks de ne pas compter les cadavres est révoltant mais pas surprenant. Le fait que le manque d'intérêt des opinions publiques des Etats-Unis et des pays de l'OTAN fasse écho au sien démontre qu'un consensus (fabriqué ou non) très étonnant règne dans les populations au moins en ce qui concerne ces victimes musulmanes. Rien d'autre que cette indifférence du public et des officiels ne peut expliquer l'absence d'études exhaustives sur les pertes civiles surtout lorsqu'on pleure les près de 3000 civils morts le 11 septembre et au nom desquels la "guerre contre le terrorisme" continue de se déchaîner.

[RezaPirbhai](#)

21 juin 2012

M. RezaPirbhai est professeur d'histoire de l'Asie du Sud à Louisiana State University. On peut le joindre à : rpibhai@lsu.edu

Traduction : Dominique Muselet pour LGS

[Source : Le Grand Soir](#)

9 Analyse - Géopolitique et stratégie – Réflexion

9-1 Paul Craig Roberts : [Le cas des terroristes manquants](#).

S'il y avait des terroristes réels, José Rodriguez serait mort.

Qui est José Rodriguez ? C'est le criminel qui a géré le programme de torture de la CIA. La vaste majorité de ses victimes ne furent pas des terroristes ni mêmes des insurgés. La plupart furent de pauvres bougres kidnappés par des seigneurs de la guerre et vendus aux Américains comme "terroristes" pour toucher la récompense promise.

Si l'identité de Rodriguez était auparavant un secret, elle ne l'est plus. Il est apparu sur l'émission de CBS "60 Minutes" prenant à son crédit le fait d'avoir torturé des musulmans et utilisé l'information soi-disant obtenue pour tuer les chefs d'Al-Qaïda. Si les terroristes étaient vraiment le problème que la sécurité de la patrie (NdT : le DHS ou la Stasi, Securitate du pays du goulag levant), le FBI et la CIA disent qu'ils sont, le nom de Rodriguez serait un nom à rayer sur la liste d'élimination des terroristes. Il serait déjà dans sa tombe.

De même le serait **John Yoo** (ci-contre), qui écrivît le memo du ministère de la justice (sic) donnant le feu vert pour torturer et ce malgré qu'à la fois la loi états-unienne et la loi internationale aient banni la torture. Apparemment, Yoo, un professeur à la faculté de droit de Boalt de l'université Berkeley de Californie, était ignorant de la loi américaine et de la loi internationale. Il en va de même pour le ministère de la justice (sic).

Notez que Rodriguez, "*le tortionnaire des musulmans*", ne doit pas se cacher. Il peut aller sur les chaînes de télévision nationales, révéler son identité, et révéler ses succès à torturer et massacrer des musulmans. Il n'a aucune protection des services secrets et serait une cible très facile pour des assassins terroristes si efficaces paraît-il, qu'ils ont perpétrés le 11-Septembre.

Une autre cible facile pour être assassiné serait l'ancien ministre de la défense **Donald Rumsfeld**, qui bourra le Pentagone de va-t-en guerre néoconservateurs tels que Paul Wolfowitz et Douglas Feith, qui à leur tour concoctèrent la fausse information utilisée pour justifier l'invasion de l'Irak et de l'Afghanistan. Rumsfeld lui-même déclara les membres d'Al-Qaïda comme étant les plus vicieux et les tueurs les plus dangereux de la planète. Et pourtant, Rumsfeld, Wolfowitz, Feith, Richard Perle ainsi que les propagandistes néoconservateurs des médias tels William Kristol et Max Boot, se promènent tous depuis des années non protégés sans avoir été inquiétés par des terroristes qui chercheraient à venger le million plus de musulmans tués en assassinant les responsables.

Condi Rice, Colin Powell, qui fit le discours mensonger à l'ONU pour lancer l'invasion de l'Irak et **Dick Cheney**, dont la protection plus que minimale par les services secrets ne serait en aucun cas un problème dans l'hypothèse d'une tentative d'assassinat déterminée ; tous ces gens profitent de la vie sans être molestés par des terroristes.

Vous rappelez-vous du jeu de cartes que le régime Bush avait fait faire avec les visages des responsables irakiens ? Si les terroristes avaient un jeu de carte similaire, tous les noms cités ci-dessus seraient des cibles de la plus haute importance. Et de fait, il n'y a eu aucune tentative d'assassinat sur aucun d'entre eux.

Bizarre non, qu'aucune de ces personnes ne soient sujette à une menace terroriste. Pourtant, les machos, durs à cuire des commandos marines qui ont soi-disant tués Oussama Ben Laden doivent avoir leur identité cachée afin qu'ils ne deviennent pas des cibles pour les terroristes. Ces supermen américains, tueurs hautement entraînés eux-mêmes, n'osent pas montrer leurs visages, mais Rodriguez, Rumsfeld et CondiRice se baladent sans être inquiétés.

De fait, les vies de ces commandos sont tellement en danger, que le président Obama a abandonné l'énorme avantage en relations publiques et le bénéfice politique que représente une cérémonie de décoration à la Maison Blanche avec ces commandos marines héroïques. Cela est très certainement une étrange attitude venant d'un politicien. Quelques semaines après la soi-disant élimination de Ben Laden, la même unité de commandos marines, ou la vaste majorité d'entre eux, est décimée dans un crash d'hélicoptère en Afghanistan.

Si vous étiez un terroriste musulman cherchant à vous venger des crimes de Washington, essaieriez-vous de passer clandestinement une bombe dans votre slip ou vos chaussures afin de faire sauter un avion de ligne rempli de gens dont la seule responsabilité qu'ils ont de la guerre de Washington contre les musulmans est qu'ils croient la propagande de cette dernière ? Si vous vouliez même faire sauter des innocents, ne placeriez-vous pas votre bombe au milieu de la grande foule en attente de passer la sécurité de l'aéroport ainsi au passage, tuant quelques membres de la TSA avec les passagers ? Des terroristes pourraient coordonner leurs attaques, touchant simultanément dans la même minute un vaste nombre d'aéroports à travers les Etats-Unis. Ceci serait vraiment de la terreur ; de plus cela poserait un problème insoluble à la TSA : comment contrôler les gens avant même qu'ils ne soient contrôlés par la sécurité ?

Ou des attaques coordonnées dans des centres commerciaux ou des stades ?

Pourquoi des terroristes, si tant est qu'ils existent, s'embêteraient à tuer des gens alors qu'il est facile de causer un chaos total sans les tuer ? Il y a un bon nombre de sub-stations électriques non gardées. Des régions entières du pays pourraient être fermées. Une des méthodes les plus simples et effective pour causer le plus de troubles serait de larguer de grandes quantités de clous sur la chaussée aux heures de pointes à New York, Boston, Washington DC, Atlanta, Dallas, Chicago, Los Angeles, San Francisco. Vous voyez le tableau : des milliers et des milliers de voitures incapacitées avec les pneus crevés bloquant les artères principales pendant des jours.

Avant que certains lecteur ne m'accusent de donner des idées aux terroristes, demandez-vous si des gens aussi intelligents pour avoir soi-disant planifié et perpétré le 11 Septembre, ne pourraient pas penser à de telles tactiques si simples, qu'ils pourraient effectuer sans grandes difficultés pour déjouer des systèmes de sécurité ou pour tuer un grand nombre de personnes innocentes ? Mon point de vue n'est pas ce que devraient faire les terroristes, s'ils existent vraiment. Mon avis est que l'absence d'actes de terrorisme faciles à faire suggère que la menace terroriste est plus une invention que la réalité. Et pourtant, nous avons un système de sécurité des plus intrusif qui n'a apparemment aucune fonction si ce n'est que d'exercer un pouvoir plus contraignant sur les citoyens américains.

Au lieu de vrais terroristes perpétrant des complots faciles, nous avons des "*complots terroristes*" rêvés par des agents du FBI et de la CIA, qui ensuite recrutent quelques pauvres hères naïves à moitié démentes, les soudoyant d'argent et d'images héroïques pour elles-mêmes, leur donnant à la fois le fil conducteur du complot et les faux explosifs. Ceci est appelé de l'arnaque, sans l'être. Elles sont orchestrées par nos propres agences de sécurité, qui produisent de faux complots terroristes, qui sont ensuite éventés par les mêmes agences de sécurité qui ont pondus les complots.

L'annonce faite par Washington est toujours : "*le public ne fut jamais en danger*". Quel complot ! Nous n'avons jamais été mis en danger par aucun d'entre eux, mais les aéroports ont été en alerte orange depuis 11 ans et demi.

Le système judiciaire fédéral et les jurys conditionnés traitent ces complots concoctés comme de véritables menaces à la sécurité des Américains et ce malgré les annonces du gouvernement que le public n'a jamais été en danger.

Les annonces de ces complots "*déjoués*" maintiennent le public lobotomisé tranquille et docile, plus servile pour plus de fouilles intrusives, d'espionnage sans mandat, d'augmentation d'un état policier irresponsable et de guerres sans fin.

La "guerre contre la terreur" est une escroquerie, qui a été utilisée avec succès pour détruire la constitution des Etats-Unis et pour compléter la transformation de la loi d'un bouclier pour les citoyens en une arme aux mains de l'état. En détruisant l'Habeas Corpus, le droit à une procédure judiciaire et un procès, et la présomption d'innocence, la "guerre contre la terreur" a de fait détruit notre sécurité

Paul Craig Roberts

Le **Dr Paul Craig Roberts** est le père de la Reaganomics et l'ancien chef de la politique au Département du Trésor. [NdT.

Le ministre français de l'économie et des finances, Édouard Balladur, reconnaissant ses compétences, lui décerne la Légion d'honneur en 1987.

] Il est chroniqueur et a été précédemment rédacteur pour le Wall Street Journal. Son dernier livre, "[How the Economy Was Lost: The War of the Worlds](http://11septembre2001.blogspot.be/)" (Comment l'économie a été perdue : la guerre des mondes), détaille les raisons de la désintégration des Etats-Unis
<http://11septembre2001.blogspot.be/>

Tout individu a droit à la liberté d'opinion et d'expression, ce qui implique le droit de ne pas être inquiété pour ses opinions et celui de chercher, de recevoir et de répandre, sans considérations de frontières, les informations et les idées par quelque moyen d'expression que ce soit.

- " *Déclaration Universelle des Droits de l'Homme - Article 19*